



Pour citer cet article :

Lacassagne (Alexandre), « Cesare Lombroso », *La Presse médicale*, n°89, 6 novembre 1909, p. 857-866
Source : Medica



LA

PRESSE MÉDICALE

Paraissant le Mercredi et le Samedi

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE NUMÉRO { Paris 40 centimes.
Dép. et Étr. 45 centimes.

— ADMINISTRATION —

MASSON ET C^e, ÉDITEURS
120, boulevard Saint-Germain.
PARIS (VI^e)

ABONNEMENTS :
Paris et Départements. 40 fr.
Union postale 45 fr.
Les abonnements partent du commencement
de chaque mois.

— DIRECTION SCIENTIFIQUE —

F. DE LAPERRONNE
Professeur
de clinique ophtalmologique
à l'Hôtel-Dieu.

E. BONNAIRE
Professeur agrégé,
Accoucheur de l'hôp. Lariboisière.

J.-L. FAURE
Professeur agrégé,
Chirurgien de l'hôpital Cochin.

L. LANDOUZY
Doyen de la Faculté de médecine,
Professeur de clinique médicale,
Membre de l'Acad. de médecine.

M. LETULLE
Professeur agrégé,
Médecin de l'hôp. Boucicaut,
Membre de l'Acad. de médecine.

F. JAYLE
Ex-chef de clin. gynécologique à l'hôp. Broca,
Secrétaire de la Direction.

H. ROGER
Professeur de Pathologie exp.
à la Faculté de Paris,
Méd. de l'hôp. de la Charité.

M. LERMOYEZ
Médecin
de l'hôpital Saint-Antoine.

— RÉDACTION —

P. DESFOSSÉS
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

J. DUMONT — R. ROMME
SECRÉTAIRES

Les Bureaux de rédaction sont ouverts à la
Librairie Masson les Lundr, Mercredi, Vendredi,
de 8 heures à 6 heures.

SOMMAIRE

ARTICLES ORIGINAUX

L. LANDOUZY. Sporotrichose hypodermique gommeuse, ulcéreuse, disséminée (sporotrichose de De Beurmann).

PIERRE DESCOMPS. La teinture d'iode dans le traitement d'urgence des brûlures.

P. MODINOS. L'entérorragie dans la fièvre de la Méditerranée.

M. COHEN. De l'emploi de la réaction de fixation de Bordet-Gengou pour le diagnostic de la méningite cérébro-spinale.

M. RIGOLLET. A propos du tétanos quinqué.

LE MOUVEMENT MÉDICAL

R. ROMME. Clinique et anatomie pathologique de la poliomyélite aiguë (l'épidémie de Westphalie).

CONGRÈS

XXII^e Congrès français de chirurgie (Paris, 4-9 Octobre 1909) (fin).

TROISIÈME QUESTION

INTERVENTION CHIRURGICALE
DANS LES TRAUMATISMES
DU RACHIS ET DE LA MOELLE

SOCIÉTÉS DE PARIS

Société de biologie. — Sur la glycémie du diabète humain. — La vascularisation artérielle de l'espace porte. — L'auto-agglutination et l'autolyse dans la biligénie hémolytique. — Action des extraits d'organes sur le sang des hémophiles. — Note sur la tuberculine par intradermo-réaction.

Société de chirurgie. — Sur les arthrites suppurées d'origine pyohémique du coude et sur les résections du coude. — Rétrécissement congénital de l'urètre. — A propos de deux cas de vaso-vésiculectomie pour tuberculose génitale. — Hypospadias périnéal.

Société anatomique. — Cirrhose hypertrophique alcoolique avec ictere hémolytique et hémorragies intesti-

nales. — Caséose diffuse primitive des capsules surrénales. — Sarcome primitif du nerf sciatique. — Rupture spontanée de l'aorte abdominale. — Occlusion intestinale aiguë, par lymphadénie mésentérique. — Note complémentaire concernant les cellules claires et les cellules sombres hépatiques. — Hémorragie bulbaire. — Epithélioma duodénal, avec fistule duodéno-colique. — Dilatation biliaire et cholérage consécutives à la résection expérimentale du cholédoque. — Fistule rétro-anale d'origine coccygienne. — Kyste mucoïde congénital du prépuce. — Anomalies des fossettes duodénale et duodéno-jéjunale. — Adénome kystique du col utérin.

Société de pédiatrie.

Société de thérapeutique.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Société de médecine militaire française.

Académie des sciences.

Société des chirurgiens de Paris.

ANALYSES

MÉDECINE PRATIQUE

NOTES DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

CHRONIQUE

A. LACASSAGNE. Cesare Lombroso.

A. BROCA. Association du corps enseignant des Facultés de médecine. Assemblées des 29 et 30 Octobre 1909 pour l'examen du décret sur la réorganisation des études médicales. 2^e article : Les sciences dites fondamentales.

CORRESPONDANCE

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES DES REVUES

NOUVELLES

CESARE LOMBROSO

Au VI^e Congrès international d'anthropologie criminelle, tenu à Turin en 1906, le professeur Van Hamel, d'Amsterdam, a comparé les deux César des réformes juridiques : César Beccaria et Cesare Lombroso. L'un, au XVIII^e siècle, quand l'arbitraire régnait en maître, a dit à l'Homme : Connais la justice ; l'autre, de nos jours, alors que l'esprit des lois et des magistrats paraît cristallisé dans une forme de convention, dit aux juges : Connaissez l'homme.

Telle est, en effet, l'œuvre de Lombroso : pendant plus de 40 ans il a étudié la science naturelle de l'homme, surtout le type criminel, et, en même temps, a abordé l'examen de quelques problèmes généraux de la biologie.

Pour apprécier cette continuité laborieuse, il est utile de connaître les origines du professeur de Turin, les sources de son instruction scientifique, les méthodes de travail, les résultats obtenus. Une étude de cet ordre est une méditation et un enseignement.

* * *

Cesare Lombroso est né à Vérone le 10 janvier 1836, de Zefira Lévi et d'Aronne Lombroso,

moral. Voilà, sans conteste, son titre de gloire le plus vrai et le plus indiscutable.

Il a raconté l'origine de sa découverte : « En 1870, je poursuivais depuis plusieurs mois dans les prisons et dans les asiles de Pavie, sur les cadavres et sur les vivants, des recherches pour fixer les différences substantielles entre les fous et les criminels, sans pouvoir bien y réussir : tout à coup, un matin d'une triste journée de décembre, je trouve dans le crâne d'un brigand toute une longue série d'anomalies ataviques, surtout une énorme fossette occipitale moyenne et une hypertrophie du vermis analogues à celles qu'on trouve dans les vertébrés inférieurs. A la vue de ces étranges anomalies, comme apparaît une large plaine sous un horizon enflammé, le problème de la nature et de l'origine du criminel m'apparut résolu : les caractères des hommes primitifs et des animaux inférieurs devaient se reproduire de nos temps. »

Il nous faut exposer en son entier ce qu'est, pour Lombroso et ses élèves, l'anthropologie criminelle, la définir, dire ses causes, les caractères qui révèlent les criminels, et spécialement le criminel-né, indiquer enfin la prophylaxie du crime d'après l'école lombrosienne. Pour cette étude analytique nous résumerons le chapitre que notre ami Carrara, professeur de médecine légale à Turin et gendre de Lombroso, a consacré à cette question dans le récent *Compendio di medicina legale*; il reflète, nous l'affirmons, la pensée du maître, et nous ne pouvions trouver un guide plus sûr et mieux documenté.

L'anthropologie fait partie de la médecine légale des aliénés : c'est l'étude du délinquant par l'observation des influences physiques, psychiques et sociales qui agissent sur l'organisme des criminels.

Le crime est un phénomène étroitement lié à une constitution anormale, et dont il dépend

comme toute fonction est la conséquence de l'organe qui l'accomplit.

La preuve de cette relation se trouve dans la constatation que l'on fait sur les animaux, les sauvages, les enfants.

Chez les animaux, on a relevé des manifestations criminelles analogues à celles de l'homme; il y a donc parmi eux des individus de caractère et de nature différents de ceux que présentent les animaux de la même espèce. Chez le sauvage, se montrent des particularités anatomiques accompagnées de manifestations psychiques et sociales (homicide des vieillards, avortement, infanticide) qui se reproduisent de nos jours. Les enfants présentent une réunion de sentiments qui les poussent au mensonge, à des actes coupables et criminels, à la cruauté envers les faibles et les pauvres; ils ignorent la compassion et la pitié, sont sujets à la colère, à la jalousie. Ces défauts de sens moral disparaissent avec l'âge et alors se montrent les facultés psychiques de l'adulte. Si celles-ci n'apparaissent pas et s'il y avait permanence de ces premiers caractères moraux de l'enfance, ce seraient des anomalies psychiques comme les formes embryonnaires persistantes qui constituent des monstruosité.

Donc le crime est un phénomène naturel, lié à certaines structures, et ne dépend pas de l'influence « d'une volonté méchante ».

Quelles sont les causes qui produisent cet état anormal dans la constitution physique et psychique d'un individu ?

D'abord, la *dégénérescence* avec ses tares morales et ses stigmates. La criminalité est une forme de *dégénérescence* par arrêt de développement, d'où apparition de formes ou de dispositions ataviques. Ces arrêts, véritables obstacles à l'évolution naturelle, sont produits surtout par l'épilepsie, et dans d'autres conditions par l'alcoolisme, les traumatismes, la syphilis : toutes causes qui donnent lieu à la criminalité. L'épilepsie

est la cause la plus importante dans ses différentes formes d'épilepsie sensorielle, motrice, psycho-motrice, larvée, procursive. C'est ainsi que l'épilepsie psychique, d'après Lombroso, s'étend du crime au génie.

L'anthropologie criminelle s'est attachée à fixer les caractères somatiques et psychiques.

Il y a d'abord les caractères ataviques : anomalie des sutures crâniennes, prognathisme, anomalies de l'apophyse coronéide et du condyle de la mâchoire, menton fuyant, sinus frontaux développés, zygomata larges, front fuyant, anomalies du nez, déformation du pavillon de l'oreille, et surtout la fossette occipitale moyenne.

On trouve encore chez les criminels des troubles fonctionnels : diminution de la sensibilité à la douleur, au toucher, au passage des courants électriques; une plus grande sensibilité aux variations météorologiques, aux métaux, au magnétisme; des anomalies du champ visuel; la fréquence de la gaucherie avec certaines particularités, la préhensibilité du pied.

Pour les caractères psychiques : insensibilité psychique, atrophie des sentiments normaux de compassion ou de pitié (aussi ils frappent, tourmentent et tuent sans scrupule); ils se martyrisent eux-mêmes par le tatouage; ont une langue spéciale, l'argot; on note une sorte de spécialisation (l'un est voleur, l'autre assassin); ils sont sujets à l'impulsivité, à la violence, à l'imprévoyance, à l'indolence, à la répulsion pour tout travail régulier, à la vanité, à l'orgie, au jeu, à la superstition. Ils ont une absence de morale, une lésion éthique, qui n'empêche pas une intelligence élevée; il y a des criminels de talent et même de génie, ainsi M^{me} Humbert et le capitaine de Köpenick.

Il y a donc un *type criminel* qui ne présente pas tous les caractères précédents, mais en est une représentation schématique. Il synthétise le *facteur endogène* et représente la structure de l'indi-

vidu criminel. Le *criminel-né* ou *incorrigible* est celui dont l'activité criminelle dépend de son anomalie congénitale : il est irresponsable.

D'autres sont plus ou moins *prédisposés*, d'après le degré de *dégénérescence*, et c'est sur eux qu'agissent les *facteurs extérieurs* ou *exogènes* de criminalité sociale, individuelle ou professionnelle. De là, l'influence en tel ou tel sens, de l'éducation et de l'instruction, l'action importante de l'alcoolisme, des facteurs physiques et climatiques, puis les conséquences de l'imitation, de la suggestion.

Il faut distinguer le criminel-né, le délinquant d'habitude, d'occasion, par passion, le crimina-loïde, avec des nuances infinies, et comme pour tous les phénomènes humains, des passages intermédiaires du maximum au minimum, de l'anormal au normal.

Lombroso, après avoir établi les « principes » dont nous venons de parler, parle de la prophylaxie criminelle. Celle-ci constitue un ensemble qu'il appelle la Sociologie criminelle.

Enrico Ferri a désigné sous le nom de « *substitutifs pénaux* » toutes les mesures d'ordre économique, politique et religieux qui peuvent faire diminuer la criminalité. Ainsi les conditions qui améliorent la production et la répartition des richesses d'un pays, les réformes dans le gouvernement des Etats et les changements du droit civil ont de l'influence.

Comme moyens préventifs pour empêcher l'impunité et arrêter promptement les coupables, il faut perfectionner la technique policière, lutter contre les ravages de l'alcoolisme (monopole des boissons alcooliques confié à l'Etat), protéger l'enfance abandonnée (création d'écoles industrielles, placement des enfants à la campagne, chez les paysans, ou en colonies agricoles).

A la responsabilité de l'individu, on substitue la responsabilité sociale. Si le criminel est inguérissable, il faut lui infliger une détention perpé-

tuelle. Mais pareille décision ne peut être prise qu'après un examen anthropologique du criminel.

On appliquera alors des sentences à durée indéterminée, la libération ou la grâce conditionnelles, etc. Les prisons doivent surtout être améliorées. Lombroso repousse le régime cellulaire : il voudrait que les détenus rendus à la liberté soient actifs et repentis « après un traitement particulier et différent selon chaque catégorie ou classe de criminels ».

Aux criminels-nés et aux incorrigibles on doit, en principe, appliquer la peine de mort : toutefois, les sociétés modernes se donnent le luxe de garder ces individus en détention perpétuelle.

Les criminels d'habitude peuvent être traités comme les criminels-nés, mais avec moins de rigueur, puisque leur criminalité n'est pas aussi grave. Quant aux criminels d'occasion, on ne les condamnera pas à la prison, mais à une forte amende, à des dommages-intérêts, au travail forcé sans détention. Les criminels par passion seront obligés de compenser le mal qu'ils ont fait; on exilera les criminels politiques. Enfin, pour les fous criminels, on créera des asiles spéciaux.

Nous venons de détailler l'œuvre de Lombroso en anthropologie criminelle : elle est considérable et mérite le respect que l'on doit au travail longtemps soutenu.

Lombroso fut attaqué et défendu avec violence, de tous côtés, en Italie et à l'étranger.

On lui a reproché ses variations dans l'explication des causes qui produisent le criminel-né; l'importance donnée au facteur individuel; le peu de cas qu'il a fait, d'abord, des facteurs sociaux, c'est-à-dire de l'influence du milieu.

Lombroso a pris le mot *dégénérescence* dans le sens de déviation, a exagéré cette explication,

et il est possible de prouver la formule suivante : tous les criminels ne sont pas des dégénérés et beaucoup de dégénérés n'ont pas les instincts pervers des criminels.

Que d'exagération dans ce dogme : le génie est une psychose dégénérative appartenant au groupe épileptique! Les géniaux ne sont pas des dégénérés, mais des *progénères*.

Toutes les théories lombrosiennes n'ont pas eu une grande influence sur la préparation des codes nouveaux ou les progrès de la législation. Il faut cependant noter, dans la pratique, un examen plus fréquent et plus approfondi des cas de responsabilité. Les conseils concernant la prophylaxie du crime n'ont pas été suivis. On n'a rien fait, dans la plupart des pays, pour enrayer la consommation des boissons alcooliques, si dangereusement excitantes et toxiques. Il semble que si Lombroso avait désigné son criminel-né par les mots impulsif-né avec absence de sens moral et de pitié, il aurait été plus près de la vérité. N'est-ce pas la société qui est coupable en permettant ou en encourageant la consommation actuelle de l'alcool? on fabrique ainsi des excités, des impulsifs et nous avons, en France, les criminels que nous méritons puisque nous les faisons naître. Le facteur social du crime est celui qui a le plus d'importance.

Ces critiques diverses portent évidemment. C'est qu'il n'y a ni un corps de doctrine, ni des lois de Lombroso. Le maître de Turin a eu beaucoup d'idées nouvelles, il a proposé des explications successives, et bien qu'il n'ait pas trouvé et prouvé la vérité de son système, il est arrivé cependant à fixer l'attention sur le criminel-né. C'est là le côté original et indestructible de son œuvre.

Lombroso a eu le mérite d'étudier le criminel avec la méthode anthropologique. Il a montré l'hérédité du crime, les instincts pervers et l'ensemble des caractères psychiques, la précocité

de ses manifestations instinctives et leur continuité pour constituer une carrière criminelle. Tout ceci est vrai.

Il a signalé des caractères somatiques et leur a donné une importance telle qu'il croyait qu'à la vue d'un individu on pouvait diagnostiquer le criminel-né. Là est l'exagération.

Le diagnostic ne peut vraiment se faire, actuellement, que par le « curriculum vitae » du délinquant. Très jeune, l'individu se montre avec cet ensemble de perversités instinctives, si fréquentes dans l'enfance, mais disparaissant au moment de l'adolescence. Quand elles persistent, le sujet est incorrigible, c'est un criminel-né.

Celui-ci présente parfois le type criminel : système musculaire très développé, facies caractérisé par la saillie des zigomes et la lourdeur de la mandibule. Actuellement nous n'avons pas un ensemble de signes permettant le diagnostic des tendances criminelles ; on ne connaît pas le siège et l'état anatomique de ces perturbations morales.

Que restera-t-il, dans quelques années, de cet amas de théories, de faits rapprochés, de problèmes soulevés, de discussions interminables ?

Nul ne peut le dire, mais en admettant même que toute cette œuvre immense ne présente plus tard qu'une ruine, ce seront des débris imposants, quelques-uns impérissables, par leur grand nombre, le côté esthétique et vraiment personnel de l'architecte génial qui avait construit cet édifice michelangesque de l'anthropologie criminelle. De même, que sait-on de la civilisation des Kmers ? ce que nous apprennent les admirables ruines du Cambodge décrites par Francis Garnier et D-laporte. Dans les monuments d'Angkor et de Méléa on a trouvé des débris de temples, des restes de palais, des frontons, des entablements de portes, des motifs d'ornements, tels que oiseaux, animaux bizarres, feuilles et fleurs, ara-

besques et médaillons, statues colossales et bas-reliefs. N'est-ce pas suffisant pour donner une haute idée des Kmers ?

* * *

Lombroso a été un grand travailleur, d'une activité prodigieuse. Son intelligence était vive : il avait plutôt le cerveau d'un Germain que d'un Latin, avec manque de clarté et de précision, des longueurs et de menus détails ; l'imagination excessive, enthousiaste, presque chimérique ou visionnaire. Son philonisme paraissait parfois exagéré : il s'occupait avec la même ardeur d'homéopathie, de spiritisme et d'occultisme.

Quoi qu'il en soit, ce remueur d'idées a rendu ainsi de grands services : il a fait naître des polémiques, a provoqué la critique, indiquant même les difficultés à surmonter par l'observation ou l'expérience. Dans tous les cas, il a imposé l'étude du criminel qui, jusque-là, avait été trop négligée. A notre époque, Lombroso a tenté pour les criminels ce que Pinel avait fait pour les fous : il a demandé de la pitié pour les délinquants, et, s'il n'a pas pu prouver leur irresponsabilité, il a, au moins, attiré l'attention sur leur nature déficiente et montré la nécessité de les soumettre à un examen anthropologique.

Il faut le dire bien haut, Lombroso était essentiellement bon : il pratiquait la charité, avouait ses idées socialistes et s'enflammait comme un jeune pour toutes les grandes causes. On a même dit qu'à la nouvelle de l'exécution de Ferrer, Lombroso, qui depuis quelque temps souffrait de complications cardiaques, a eu tout à coup des accidents dont la gravité a effrayé son entourage. Le lundi soir 18 octobre, il assista au dîner de famille, mais refusa toute nourriture. On se sépara vers 11 heures, et personne ne se doutait de l'imminence de la catastrophe. Dans la nuit du 19, vers 2 heures, une crise très violente d'asystolie se déclara, le malade perdit bientôt

connaissance. Lombroso expira à 5 heures du matin.

Son testament indiquant des funérailles exclusivement civiles, le corps fut transporté du logement du défunt, 26 via Legnano, au laboratoire de médecine légale, afin que, selon la volonté expresse de Lombroso, il reposât quelque temps en ce lieu où il avait passé de longues heures d'étude. L'autopsie serait faite par son gendre et élève préféré, le professeur Carrara. Mais celui-ci n'a pu s'y résoudre et elle a été pratiquée par le professeur Tovo. Depuis son entrée à l'Institut médico-légal, le corps du défunt fut gardé par les étudiants qui avaient tenu à rendre ce suprême hommage à leur maître.

L'autopsie montra que Lombroso était atteint de myocardite interstitielle avec athéromasie des artères coronaires et de l'aorte. Au contraire, les artères carotides et celles du cerveau étaient en parfait état. Se conformant à la volonté du défunt, le cerveau, du poids de 1308 grammes, fut extrait et confié au professeur Boero pour être conservé dans les collections de l'Institut d'anatomie normale.

Le roi a envoyé une dépêche de condoléances à la famille, le maire de Turin a prescrit des funérailles solennelles, les plus illustres professeurs d'Italie ont exprimé leurs regrets. Les élèves et les amis, Enrico Ferri, Sergi, Pagliani, Tamburini, le vice-consul de France (Lombroso, en 1906, à propos du Congrès, reçut la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur) entouraient le corbillard. Le conseil municipal de Turin a décidé d'attribuer une concession dans la partie du Camposanto consacrée aux hommes illustres.

C'est bien, en attendant que l'on prépare le bronze et le marbre qui attesteront aux yeux de la postérité l'estime et la haute valeur en lesquelles on tenait le savant, l'homme et le citoyen.

Ne le plaignons pas trop, il a beaucoup vécu

parce qu'il a toujours lutté. Il a eu les plus grandes joies de la famille, il a senti qu'il avait cueilli la palme de la gloire. Peu sont aussi bien partagés !

Lombroso fut homme d'avant-garde, utopiste peut-être, mais un laborieux qui aspira toujours à plus de justice, à plus de bonté. Il avait adopté, en la modifiant, cette belle maxime de Mme de Staël : *Tout connaître, c'est tout pardonner.*

A. LACASSAGNE.

ASSOCIATION DU CORPS ENSEIGNANT DES FACULTÉS DE MÉDECINE

Assemblées des 29 et 30 Octobre 1909

POUR

L'EXAMEN DU DÉCRET SUR LA RÉORGANISATION DES ÉTUDES MÉDICALES

2^e article : Les sciences dites fondamentales.

Erratum. — Dans la dernière phrase de mon premier article, on lit que les vœux examinés ci-dessous aboutiront plus vite parce qu'ils n'intéressent pas le ministère de l'Instruction publique. Il suffira de les lire pour voir qu'ils n'intéressent que ce ministère, et je m'excuse d'avoir été mauvais correcteur d'imprimerie. (A. B.).

Le début des études médicales doit être par l'anatomie et la physiologie, et tout de suite un débat s'est élevé à propos de l'anatomie.

D'après le programme futur, toute l'anatomie, sous le double qualificatif de descriptive et de topographique, appartient, théorie et travaux pratiques, à l'enseignement de première et de seconde années. Après quoi il n'en est plus question, pas plus pour les examens que pour les cours. Cela n'est pas sans inquiéter les maîtres

de chirurgie et de médecine opératoire : M. Hartmann surtout a mis en relief les inconvénients du système.

L'anatomie est à la base de tout ; sans elle, pas de diagnostic chirurgical possible, pas d'opération pour un praticien de campagne, aussi modeste soit-il. Or, c'est une science de premier contact rébarbatif, d'emmagasinage laborieux. Nous autres, hommes de métier, savons combien de fois nous l'avons oubliée avant d'en retenir ce qui nous en fait pratiquement besoin. Toutes proportions gardées, la situation est la même pour tous les médecins. Et quelle anatomie leur est utile ? La topographique, c'est-à-dire celle qui, par la force des choses, va passer au second rang.

D'abord, de plus en plus la tendance est d'avoir dans nos Facultés des professeurs d'anatomie qui soient des anatomistes de carrière, non des chirurgiens, et, d'une manière générale, c'est un bien ; c'est en particulier indispensable pour la direction d'un laboratoire de recherches. Mais de là résulte que, de moins en moins, ces maîtres connaissent les nécessités de la clinique, de la pratique ; et comme, en outre, ils s'adressent à des jeunes gens qui ne savent rien de la pathologie, la vraie anatomie chirurgicale va fatalement en souffrir. Le seul intérêt de cette anatomie est dans ses conséquences cliniques et opératoires : comment voulez-vous que, enseignée par des maîtres peu instruits de ces conséquences, elle captive l'attention d'élèves qui en sont tout à fait ignorants ? Une révision de l'anatomie, sous forme d'anatomie chirurgicale, est donc indispensable, avec interrogations correspondantes, lorsque viennent les cours et examens de pathologie externe et de médecine opératoire. Et l'accord fut complet pour émettre un vœu en ce sens.

Un déplacement d'année a été demandé pour l'embryologie, à laquelle le programme accorde, en deuxième année, quelques leçons très élémentaires. Or, M. Vialleton (de Montpellier) a fait

valoir avec grand sens que ces notions, très limitées, doivent être une introduction à l'étude de l'anatomie et de l'histologie. Dans toute Faculté est souhaitable la création d'un service d'embryologie qui, à titre de laboratoire d'enseignement supérieur, serait dirigé, selon les compétences, par le professeur d'anatomie ou celui d'histologie, ou par un chargé de cours spécial (si l'on fait droit au vœu si important de M. Blanchard). L'étudiant ordinaire ne réclame qu'un peu d'embryologie « topographique », comme le pense M. Vialleton, facile à lui montrer sur pièces, en sept ou huit leçons, dit M. Prenant, avec démonstrations pratiques comparables aux démonstrations d'ostéologie. Comme, en outre, ces dernières ont lieu à une époque où elles sont la seule occupation de nos élèves, la répartition du travail sera meilleure si on décharge de quelques leçons la deuxième année. Sur ce dernier point, toutefois, une minorité seulement s'est trouvée, pour la suppression des conférences en deuxième année ; mais nous ne doutons pas que, dans la pratique, la plupart des Facultés, d'elles-mêmes, n'y renoncent.

Quand on a parlé de l'histologie, M. Coyne (de Bordeaux) nous a fait savoir que, malgré les difficultés suscitées par l'administration, il en a supprimé l'enseignement théorique, en chaire. Il fait son cours au laboratoire, en corrélation directe avec les exercices pratiques : ceux-ci sont effectués pendant environ une heure, après que le professeur a expliqué aux élèves ce qu'ils vont manipuler, ce qu'ils vont voir. Cette manière de procéder nous a tous séduits, et à l'unanimité fut émis le vœu que, dans les enseignements à travaux pratiques, le cours fût en corrélation précise de programme et d'horaires avec lesdits travaux pratiques. Du cas particulier de l'histologie, on s'est élevé à une conception générale dont l'importance n'échappera à personne. Le décret sera-t-il modifié en ce sens ? Ce n'est pas sûr ; mais l'exemple